

CALENDRIER 2026 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR DES BACS LA VEILLE DE

LA COLLECTE

(COLLECTE ASSURÉE LES JOURS FÉRIÉS)

Vous avez besoin d'un bac ?

Demande en ligne sur
www.coeur-yvelines.fr

Cœur d'Yvelines
49 rue de Paris
78490 Montfort l'Amaury
01 34 89 23 17
accueil@cccy.fr

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



TOUS les emballages ménagers : en métal, en carton ou en plastiques et les papiers

TOUS LES JEUDIS

DÉCHETS MÉNAGERS



Déchets ménagers : restes de repas, couches culottes, litières, vaisselles cassées, cassettes vhs, ...

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS
POUR LE CENTRE-VILLE
TOUS LES MARDIS POUR LES
AUTRES SECTEURS

ENCOMBRANTS

OE

Objets volumineux des ménages : matelas, meubles, moquette, plâtre, laine de verre.

LE 14 AVRIL ET
13 OCTOBRE

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots (branches de moins d' 1,5 m de long et diamètre inférieur à 10 cm)

TOUS LES VENDREDIS
DU 27 MARS
AU 04 DÉCEMBRE

POUR LE VERRE



Sans bouchon, sans couvercle, sans sac

N'ajoutez pas d'objets (vaisselle en verre, céramique, porcelaine...)

Comment trier ses déchets ?

Pour le bac Emballages ménagers recyclages

- En vrac
- Non emboités,
- Bien vidés
- Pliés et non lavés



Tous les papiers, emballages en carton



CARTONS - BRIQUES - PAPIERS ALIMENTAIRES

Emballages en plastique



Emballages en métal

Pour le bac Déchets ménagers

- En sacs fermés dans le bac à couvercle noir
- Déchets d'hygiène (couches, éponges, lingettes, brosses, litière, mouchoirs)
- Reste de repas
- Objets
- Autres déchets non recyclables



La vaisselle cassée



Pour le bac Déchets végétaux

- En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs en papier
- Branches de moins d'1m50 de long et diamètre inférieur à 10 cm
Non autorisés : Terre, souches et bûches...
- Limité à 5 sacs et 5 fagots par foyer



Pour le verre

- Sans bouchon,
- Sans couvercle,
- Sans sac



N'ajoutez pas d'objets (vaisselle en verre, céramique, porcelaine...)

Objets Encombrants

OE

À sortir la veille de la collecte

- Objets volumineux des ménages, matelas, meubles....
- Déchets refusés : les gravats et les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques "DEEE" (machines à laver, téléphone, grille pain, téléviseur...). Ils doivent être déposés à la déchèterie.
- Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et enlever les éventuels déchets restants.

Pensez à trier vos biodéchets

Certains de nos déchets organiques sont faciles à composter :

Déchets de cuisine : épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés

Déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, paille, écorces, fleurs fanées, ...

Certains déchets de maison : essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, ...

La déchèterie intercommunale

Réservée aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

3.5t

2m³/jour

Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric (près du lycée Viollet-le-Duc)

Horaires de la déchèterie :

Lundi, mercredi et vendredi : 16h-19h

Samedi : 10h-12h / 14h-19h

Fermée le mardi et jeudi

Déchets autorisés :



GRAVATS NEUTRES



ENCOMBRANTS



MEUBLES



HUILES DE VÉGÉTAL



DÉCHETS EFFUS SPECIFIQUES (ROS)



SUCHEES



AMPOULES / NÉON



BATTERIES AUTOMOBILES



CARTROUCHES ENCRE



RÉFRIGÉRATEURS CONGÉLATEURS



ÉCRANS



PILES ET BATTERIES



CROS ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



BOULLES ALIMENTAIRES